

**Directrice de publication :**  
Marianne BARRÉ  
**Abonnement :**  
inclus dans la cotisation  
**Impression :** SNMSU

**Commission paritaire :**  
0210 S 06752

**ISSN :**  
1770-5347

**Siège administratif :**  
**SNMSU-UNSA Éducation**  
87 bis avenue Georges Gosnat  
94853 Ivry sur Seine Cedex  
Tél. 01 58 46 14 80  
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 100  
Mars  
2018

# édito

## *Quoi de neuf en ce début d'année 2018 pour les médecins de l'éducation nationale ?*

Tout d'abord, la mise en application de nos nouveaux décrets indiciaires du 3 novembre 2017 avec la création d'un nouveau grade, la hors classe. Les rectorats ont reçu des instructions précises pour établir un classement académique en deux groupes (très favorable ou sans opposition) des médecins promouvables en hors classe et pour transmettre à la DGRH les pièces nécessaires pour chaque médecin promouvable.

Cette note de service ministérielle, qui a obtenu l'approbation des organisations syndicales, est tout à fait claire. Pourtant certains rectorats ne la respectent pas : soit l'information n'est pas transmise aux médecins concernés ou parfois de façon erronée, soit tous les médecins promouvables en hors classe ne figurent pas sur la liste académique, soit des pièces manquent aux dossiers. Bref, on retrouve malheureusement les mêmes dysfonctionnements et le même manque de transparence que pour le passage en 1ère classe, avec des disparités territoriales qui n'ont aucune raison d'être pour un corps à gestion nationale comme le nôtre.

C'est pourquoi le SNMSU a interpellé la DGRH afin d'obtenir une régularisation de cette situation tout à fait anormale.

C'est d'autant plus important que, comme vous pouvez le lire dans ce bulletin, le taux de passage en hors classe va permettre une progression de carrière pour un nombre significatif de médecins et que, pour le passage en 1ère classe, le taux a été revu à la hausse.

Enfin notre ministère prend une mesure qui améliore l'attractivité de notre corps ! C'est un début, c'est bien, mais il faut continuer, et vite, car nos effectifs chutent toujours, faute de recrutement pour compenser les nombreux départs à la retraite et en détachement.

Les médias continuent par ailleurs à alerter les pouvoirs publics sur la pénurie en médecins scolaires. Un avis du Conseil économique social et environnemental paru le 14 mars 2018 va dans le même sens, comme les deux derniers rapports parus fin 2017.

Heureusement que la société civile pointe les besoins en santé des élèves, car, de notre côté, le dialogue social avec le ministère est au point mort. Politique de santé ou Esculape, cabinet ministériel ou DGESCO, impossible d'obtenir audience ou groupe de travail, malgré les nombreuses relances du SNMSU et de notre fédération, l'UNSA Éducation.

### Sommaire

- 2 Avis du CESE du 14 mars  
Demande d'audience
- 3 Réponse du directeur de cabinet
- 5 Esculape et Diapason
- 6 Lettre à la DGESCO
- 8 L'universalisme proportionné
- 9 Taux de promotion 1° classe et hors classe – Rémunération
- 10 Grilles de rémunération
- 12 Expositions au plomb
- 13 Nouveau calendrier vaccinal
- 14 Vaccins obligatoires en collectivité
- 15 Parcours de santé d'un enfant avec troubles du langage et des apprentissages- Baromètre
- 17 100° numéro du bulletin
- 18 Activités syndicales